

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00205 Numéro SIREN : 837 787 076 Nom ou dénomination : FOOTGOLF TRIBAUT
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt 6703

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SARL FOOTGOLF TRIBAUT

8 rue des gais hordons

51480 ROMERY

NAF : 9311Z-

Siret : 83778707600012

Audit certifié conforme



20 avenue Gambetta
08300 REIMPIER

Tél 03 24 38 51 56

Fax 03 24 38 28 30

Web: www.fcn.fr

**SOMMAIRE**

Rapport d'Expert Comptable	2
Comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7
Détails des comptes	13
Détail du Bilan	14
Détail du compte de résultat	18
Etats fiscaux	20
2033A – Bilan simplifié	21
2033B – Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)	22
2033C – Immobilisations – Amortissements – Plus-values et moins-values	25
2033D – Relevé des provisions– Amortissements dérogatoires– Déficits reportables	26
2033E – Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	27
2033F – Composition du capital social	28
2033G – Filiales et participations	29
Déclaration fiscale	30
2065 – Impôt sur les sociétés	31
2065 Bis – Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	32

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL FOOTGOLF TRIBAUT

Pour l'exercice du 01 octobre 2020 au 30 septembre 2021

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 40 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
<i>Total bilan</i>	148 082,36
<i>Chiffre d'affaires</i>	119 159,24
Résultat net comptable (Perte)	-17 042,18

Fait à RETHEL

MR PONSINET François
Expert-comptable

Signature

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	300	205	95	155
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 100	536	564	784
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	59 596	11 423	48 173	54 133
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	12 168	7 826	4 342	5 917
Autres immobilisations corporelles	63 676	18 336	45 340	51 846
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	136 840	38 325	98 515	112 835
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 642		6 642	3 150
Fournisseurs débiteurs	150		150	150
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				12 225
Autres créances	18 523		18 523	7 756
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 253		24 253	16 404
Charges constatées d'avance				949
TOTAL ACTIF CIRCULANT	49 568		49 568	40 634
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	186 408	38 325	148 082	153 469

Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-38 178	-27 903
Résultat de l'exercice	-17 042	-10 275
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-54 220	-37 178
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	107 122	140 017
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	107 122	140 017
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	30 000	30 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 217	19 752
Personnel	1 471	867
Organismes sociaux	16 101	10
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	27 388	
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2	
Dettes fiscales et sociales	44 963	878
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	202 303	190 647
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	148 082	153 469



Compte de résultat

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>	119 159	96 360	22 799	23,66
<i>Production vendue</i>				
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>		3 000	-3 000	-100,00
<i>Autres produits</i>	8 653	811	7 842	966,58
Total	127 813	100 172	27 641	27,59
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>	22 514	17 056	5 458	32,00
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	224		224	
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	36 061	40 615	-4 554	-11,21
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	198		198	NS
<i>Salaires et Traitements</i>	67 087	25 253	41 835	165,66
<i>Charges sociales</i>	160	10	149	NS
<i>Amortissements et provisions</i>	15 236	14 657	579	3,95
<i>Autres charges</i>	1 406	529	876	165,65
Total	142 886	98 120	44 766	45,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-15 073	2 052	-17 125	-834,61
<i>Produits financiers</i>				
<i>Charges financières</i>	1 969	2 438	-468	-19,21
Résultat financier	-1 969	-2 438	468	-19,21
<i>Opérations en commun</i>				
RÉSULTAT COURANT	-17 042	-386	-16 656	NS
<i>Produits exceptionnels</i>				
<i>Charges exceptionnelles</i>		9 890	-9 890	-100,00
Résultat exceptionnel		-9 890	9 890	-100,00
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 042	-10 275	-6 767	65,85

Annexe

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SARL FOOTGOLF TRIBAUT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 148 082 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 17 042 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entités. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entité a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

**Règles et méthodes comptables****Méthodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entité est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	3 719
Total	3 719



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	194
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	3
<i>Formation continue a payer</i>	2
Total	199



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2021
RECETTES A 10 %	5 750
RECETTES A 20%	113 410
TOTAL	119 159

Détails des comptes

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
201100 – Frais de constitution	300,00		300,00	300,00
280100 – Amortis. frais d'établissement		205,00	-205,00	-145,00
Frais d'établissement	300,00	205,00	95,00	155,00
Frais de recherche et de développement				
205000 – Concessions et droits similaires	1 100,00		1 100,00	1 100,00
280500 – Amortis. concess. & droits simil.		535,94	-535,94	-315,94
Concessions, brevets et droits assimilés	1 100,00	535,94	564,06	784,06
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
212000 – Agenc. & aménagt. terrains	59 596,00		59 596,00	59 596,00
281200 – Amortis. agenc. aménagt. de terr.		11 422,57	-11 422,57	-5 462,97
Terrains	59 596,00	11 422,57	48 173,43	54 133,03
Constructions				
215400 – Matériel industriel	12 168,04		12 168,04	11 252,21
281540 – Amort. des matériels-outil.-agenc.		7 825,84	-7 825,84	-5 335,51
Installations techniques, matériel et outillage	12 168,04	7 825,84	4 342,20	5 916,70
218100 – Instal.gales, agenc, aménagt.div.	63 675,96		63 675,96	63 675,96
281810 – Amortis. instal. gales, agenc. div		18 335,86	-18 335,86	-11 830,17
Autres immobilisations corporelles	63 675,96	18 335,86	45 340,10	51 845,79
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	136 840,00	38 325,21	98 514,79	112 834,58
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
411100 – Clients	2 922,32		2 922,32	3 150,00
418100 – Clients – factures à établir	3 719,20		3 719,20	
Clients et comptes rattachés	6 641,52		6 641,52	3 150,00
409600 – Fournisseurs – emballages à rendre	150,00		150,00	150,00
Fournisseurs débiteurs	150,00		150,00	150,00
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
445510 – TVA à décaisser				11 665,00
445860 – TVA sur factures non parvenues				560,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				12 225,00
455300 – Associés–C/C SPORT ET LEGEND	16 123,08		16 123,08	5 356,20
467110 – CHQ DOYEZ	2 400,00		2 400,00	2 400,00
Autres créances	18 523,08		18 523,08	7 756,20
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				



Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
Valeurs mobilières de placement				
512106 – Banque Populaire	5 252,83		5 252,83	3 790,85
512112 – KOLB	17 945,84		17 945,84	11 942,95
531300 – Caisse	1 054,30		1 054,30	669,94
Disponibilités	24 252,97		24 252,97	16 403,74
486156 – Maintenance, période d'avance				566,00
486182 – Cot. professionnelle const. d'avanc				383,00
Charges constatées d'avance				949,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	49 567,57		49 567,57	40 633,94
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	186 407,57	38 325,21	148 082,36	153 468,52

Détail du Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	1 000,00	1 000,00
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
119000 – Report à nouveau (solde débiteur)	-38 177,98	-27 902,58
Report à nouveau	-38 177,98	-27 902,58
Résultat de l'exercice	-17 042,18	-10 275,40
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-54 220,16	-37 177,98
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
164001 – Emprunt KOLB 04689 145316 01385 04	13 938,06	19 899,60
164002 – Emprunt bpn 5930038	83 284,23	110 217,07
164003 – Emprunt PGE KOLB 9900 E NO 013805	9 900,00	9 900,00
Emprunts	107 122,29	140 016,67
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	107 122,29	140 016,67
Emprunts et dettes financières diverses		
455100 – Associés – C/C TRIBAUT SEBASTIEN	30 000,00	30 000,00
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	30 000,00	30 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
401000 – Fournisseurs	20 217,09	16 392,18
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues		560,00
408226 – Honoraires NP		2 800,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 217,09	19 752,18
421000 – Personnel – rémunérations dues	1 277,37	785,12
428200 – Dettes provis. pr congés à payer	194,01	82,13
Personnel	1 471,38	867,25
431000 – Sécurité sociale	123,07	8,71
437020 – Prévoyance AG2R	28,64	
437030 – Retraite AG2R	19,47	
437080 – Formation continue à payer	7,28	0,49
437600 – Cotisation RSI	15 920,00	
438200 – Charges sociales s/congés à payer	2,99	1,03
Organismes sociaux	16 101,45	10,23
Etat, Impôts sur les bénéfices		
445510 – TVA à décaisser	26 768,00	
445870 – TVA sur factures à établir	619,87	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	27 387,87	
Etat, Obligations cautionnées		



Détail du Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
448630 – Formation continue à payer	2,44	0,17
Autres dettes fiscales et sociales	2,44	0,17
Dettes fiscales et sociales	44 963,14	877,65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	202 302,52	190 646,50
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	148 082,36	153 468,52

Détail du compte de résultat

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
707110 – Recettes à 10 %	5 749,62	6 273,01	-523,39	-8,34
707120 – Recettes à 20%	113 409,62	90 087,45	23 322,17	25,89
Ventes de marchandises	119 159,24	96 360,46	22 798,78	23,66
741100 – Subvention fonds de solidarité		3 000,00	-3 000,00	-100,00
Subventions d'exploitation		3 000,00	-3 000,00	-100,00
758000 – Produits divers gestion courante	653,47	811,33	-157,86	-19,46
791440 – Transfert de charges de personnel	8 000,00		8 000,00	
Autres produits	8 653,47	811,33	7 842,14	966,58
Total	127 812,71	100 171,79	27 640,92	27,59
CHARGES D'EXPLOITATION				
607100 – Achats marchandise (ou groupe) A	22 514,00	17 056,04	5 457,96	32,00
Achats de marchandises	22 514,00	17 056,04	5 457,96	32,00
602100 – Achats de matières consommables	223,90		223,90	
Achats de m.p. & aut.approv.	223,90		223,90	
606300 – Achats de petit équipement	4 433,77	8 268,91	-3 835,14	-46,38
606310 – Carburant	3 117,71	1 350,64	1 767,07	130,83
606312 – Gaz		255,67	-255,67	-100,00
606320 – Produits d'entretien	1 112,31	226,47	885,84	391,15
606380 – Fourniture de bureau	756,34	128,04	628,30	490,71
612201 – bail actea golfette ezgo rxv	1 428,40	1 404,36	24,04	1,71
612202 – bail actea tondeuse grillo	1 380,10	1 363,56	16,54	1,21
613200 – Locations immobilières	231,00		231,00	
613500 – Locations mobilières		92,40	-92,40	-100,00
613501 – Location AUTOBERNARD CITROEN	4 620,00	3 794,00	826,00	21,77
615200 – Entretien immobilier	1 130,75	1 430,00	-299,25	-20,93
615510 – Entretien du matériel technique	52,00		52,00	
615515 – Entretien véhicules de tourisme	35,99	48,00	-12,01	-25,02
615520 – Entretien du matériel de transport	40,00		40,00	
615600 – Maintenance	673,83	2 209,06	-1 535,23	-69,50
616100 – Assurances multirisques	5 225,34	3 210,30	2 015,04	62,77
618100 – Stage	1 100,00		1 100,00	
622600 – Honoraires	660,00	2 960,00	-2 300,00	-77,70
622611 – Autres honoraires	2 265,00	3 333,33	-1 068,33	-32,05
622700 – Frais d'actes et contentieux	106,60		106,60	
623100 – Annonces et insertions	916,18	427,80	488,38	114,16
623400 – Cadeaux à la clientèle	12,85	70,04	-57,19	-81,65
623600 – Catalogues et imprimés	394,00	305,50	88,50	28,97
624100 – Transports sur achats		10,00	-10,00	-100,00
625100 – Voyages et déplacements	1 840,11	3 920,20	-2 080,09	-53,06
625700 – Réceptions	1 170,00		1 170,00	
626000 – Frais postaux	31,55		31,55	
626100 – Frais de télécommunication	1 129,14	264,98	864,16	326,12
627800 – Prestations de services bancaires	1 624,62	1 694,78	-70,16	-4,14
628100 – Cotisations	573,48	3 846,85	-3 273,37	-85,09
Autres achats & charges externes	36 061,07	40 614,89	-4 553,82	-11,21
633300 – Formation continue (organisme)	2,27	0,17	2,10	NS
635111 – Cotisation Foncière des entreprises	196,00		196,00	
Taxes et paiements assimilés	198,27	0,17	198,10	NS



Détail du compte de résultat

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
641100 – Salaires appointements	10 748,07	1 561,36	9 186,71	588,38
641130 – Rémunérations des dirigeants	55 720,00	23 608,29	32 111,71	136,02
641200 – Congés payés	617,41	82,13	535,28	651,75
641300 – Primes et gratifications	1,96	1,03	0,93	90,29
Salaires et Traitements	67 087,44	25 252,81	41 834,63	165,66
645100 – Cotisations à l'URSSAF	-338,77	9,71	-348,48	NS
645200 – Cotisations aux mutuelles	18,92		18,92	
645300 – Cotisations aux caisses de retraite	-0,01		-0,01	
645400 – Cotisations au Pôle Emploi	472,67		472,67	
645800 – Cotisations autres organism. socx	6,79	0,49	6,30	NS
Charges sociales	159,60	10,20	149,40	NS
681110 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	280,00	280,00		
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	14 955,62	14 376,73	578,89	4,03
Amortissements et provisions	15 235,62	14 656,73	578,89	3,95
651400 – Amendes et pénalités	1 399,50	381,00	1 018,50	267,32
658000 – Charges diverses gestion courante	6,11	148,13	-142,02	-95,88
Autres charges	1 405,61	529,13	876,48	165,65
Total	142 885,51	98 119,97	44 765,54	45,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-15 072,80	2 051,82	-17 124,62	-834,61
661100 – Intérêts des emprunts et dettes	1 851,55	1 655,55	196,00	11,84
661600 – Intérêts bancaires	117,83	782,17	-664,34	-84,94
Charges financières	1 969,38	2 437,72	-468,34	-19,21
Résultat financier	-1 969,38	-2 437,72	468,34	-19,21
RESULTAT COURANT	-17 042,18	-385,90	-16 656,28	NS
672000 – Charges sur exercices antérieurs		9 889,50	-9 889,50	-100,00
Charges exceptionnelles		9 889,50	-9 889,50	-100,00
Résultat exceptionnel		-9 889,50	9 889,50	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 042,18	-10 275,40	-6 766,78	65,85

Etats fiscaux

Désignation de l'entreprise <u>SARL FOOTGOLF TRIBAUT</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>8 rue des gais hordons 51480 ROMERY</u>																								
Numéro SIRET* <table border="1"><tr><td>8</td><td>3</td><td>7</td><td>7</td><td>8</td><td>7</td><td>0</td><td>7</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td></tr></table>												8	3	7	7	8	7	0	7	6	0	0	1	2
8	3	7	7	8	7	0	7	6	0	0	1	2												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>						12	Durée de l'exercice précédent* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>						12											
12																								
12																								
										Exercice N clos le <u>30/09/2021</u>														
ACTIF																								
										Brut 1														
										Amortissements-Provisions 2														
										Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{ Fonds commercial*		010		012																	
			{ Autres*		014	1 400	016	740		659														
	Immobilisations corporelles*				028	135 440	030	37 584		97 855														
	Immobilisations financières* (1)				040		042																	
	Total I (5)				044	136 840	048	38 325		98 514														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050		052																
		Marchandises *				060		062																
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066																	
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*				068	6 641	070		6 641														
		{ Autres* (3)				072	18 673	074		18 673														
	Valeurs mobilières de placement				080		082																	
	Disponibilités				084	24 252	086		24 252															
	Charges constatées d'avance *				092		094																	
	Total II				096	49 567	098		49 567															
	Total général (I + II)				110	186 407	112	38 325		148 082														
PASSIF										Exercice N NET 1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				1 000															
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126																			
	Réserves réglementées*				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131																			
	Report à nouveau				134				(38 177)															
	Résultat de l'exercice				136				(17 042)															
	Provisions réglementées				140																			
	Total I				142				(54 220)															
	Provisions pour risques et charges				154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				107 122															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																			
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166				20 217															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....				169	30 000			74 963															
	Produits constatés d'avance				174																			
Total III				176				202 302																
Total général (I + II + III)				180				148 082																
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		7 832															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		915															
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	16 123		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL FOOTGOLF TRIBAUTNéant ☐ *Exercice N clos le
30/09/2021**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210	119 159		
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons	215	214			
			intracommunautaires	217	218			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)				222			
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	8 653		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	127 812		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	22 514		
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	223		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 2 808 - mobilier :)				242	36 061		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	196	244	198		
	Rémunérations du personnel*				250	67 087		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	159		
	Dotations aux amortissements*				254	15 235		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				262	1 405		
Total des charges d'exploitation (II)					264	142 885		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(15 072)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280			
	Produits exceptionnels (IV)				290			
	Charges financières (V)				294	1 969		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			(VI) 300			
		Impôts sur les bénéfices* (VII)				306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(17 042)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	314	17 042		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248		330	1 400		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexties D) 249				251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354	15 642
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
Déficits antérieurs reportables : * 13 275 dont imputés sur le résultat :				360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	372	15 642	

51480 ROMERY

Divers à réintégrer

Cegid Group

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL FOOTGOLF TRIBAUT										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	1 400	412		414		416	1 400												
Immobilisations corporelles	Terrains	420	59 596	422		424		426	59 596												
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	11 252	442	915	444		446	12 168												
	Installations générales agencements divers	450	63 675	452		454		456	63 675												
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	135 924	492	915	494		496	136 840												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Immobilisations incorporelles		500	460	502	280	504		506	740												
Immobilisations corporelles	Terrains	510	5 462	512	5 959	514		516	11 422												
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 335	532	2 490	534		536	7 825												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	11 830	542	6 505	544		546	18 335												
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	23 089	572	15 235	574		576	38 325												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧										
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FOOTGOLF TRIBAUT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	13 275
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	13 275
Déficits de l'exercice	860	15 642
Total des déficits restant à reporter	870	28 917

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	22 637
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 625
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2021

Désignation de l'entreprise : SARL FOOTGOLF TRIBAUT

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/10/2020 et clos le : 30/09/2021 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	1
Dont apprentis	657	1
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

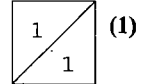
I	Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV	Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	

V	Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024		
Date de cessation	186		

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

N° SIRET

8 3 7 7 8 7 0 7 6 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL FOOTGOLF TRIBAUT

ADRESSE (voie) 8 rue des gais hordons

CODE POSTAL 51480

VILLE ROMERY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

N° SIRET 8 3 7 7 8 7 0 7 6 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL FOOTGOLF TRIBAUT

ADRESSE (voie) 8 rue des gais hordons

CODE POSTAL 51480 VILLE ROMERY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01/10/2020	et clos le	30/09/2021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL FOOTGOLF TRIBAUT			
SIRET	8 3 7 7 8 7 0 7 6 0 0 0 1 2		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
8 rue des gais hordons			
51480 ROMERY			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Gestion d'installations sportives	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-----------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	15 642
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %		
				PV exonérées art. 238quindecies		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐
--	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case ☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF ☐	Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
- du prestataire (ECF):			
- du comptable : SA FCN RETHEL			
20 avenue Gambetta 08300 RETHEL			
Tél : 03 24 38 51 56			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2021

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)		
Montant des distributions		(e)		
autres que celles visées en (a),		(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(g)		
		(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
GAUDET Ludovic 2, boulevard des cleches 51420 cernay les reims gérant	100	2020	5 000				
GAUDET Ludoivic 2, boulevard des cleches 51420 cernay les reims GERANT	100	2021	50 720				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	10 748
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



51480 ROMERY

[illegible]



Charges à payer

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY



Désignation de l'entreprise SARL FOOTGOLF TRIBAUT
8 rue des gais hordons
51480 ROMERY

[illegible]



Formulaire 2069-RCI – Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SARL FOOTGOLF TRIBAUT
837787076 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Cagid Group

2079CICE – Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

N° 2079-CICE-FC-SD
(2021)

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI - MAYOTTE

(Article 244 quater C du code général des impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2020

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Il est rappelé que le CICE subsiste à compter des dépenses 2019 uniquement à Mayotte.

Exercice ouvert le	01/10/2020	Clos le	30/09/2021
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SARL FOOTGOLF TRIBAUT 8 rue des gais hordons 51480 ROMERY	83778707600012
	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
☐		

1- CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2020
Montant total des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant du crédit d'impôt applicable aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte (ligne 1 x 9 %)	2
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 9 %) x 10/90)	3b
Montant du crédit d'impôt majoré applicable aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte (ligne 2 + ligne 3b)	4
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6

¹ Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

2079CICE – Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				7

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général			
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4)	8		
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ²	9		
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro	10		
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11		
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)			
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12		
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ²	13		
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro	14		
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15		

² Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.



2079CICE – Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés <i>(dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)</i>	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 6 et 9 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 6 et 9 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 (augmentés de la totalité des lignes 7 de l'ensemble des entreprises du groupe) et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 6 et 9 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 6 et 9 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFl) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.



2079FCE – Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE FORMATION DES DIRIGEANTS N° 2079-FCE-FC-SD
 (Article 244 quater M du code général des impôts) (2021)
Au titre de l'année 2020¹**FICHE D'AIDE AU CALCUL**

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants.

Dénomination de l'entreprise	SARL FOOTGOLF TRIBAUT		
Adresse	8 rue des gais hordons 51480 ROMERY		
N° Siren	837787076	Exercice ouvert le : 01/10/2020	et clos le : 30/09/2021
Nom et adresse personnelle de l'exploitant			

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère		N° SIREN :
Adresse		

I – DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT**A – CAS GÉNÉRAL**

Nombre de dirigeants ayant suivi des heures de formation au cours de l'année		
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile	1	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ²	2	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 1 dans la limite de 40 heures) x ligne 2]	3	
Quote-part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprises ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	4	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)	5	

B – CAS PARTICULIER GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C.)

Nombre d'heures de formation effectuées par les associés chefs d'exploitation au cours de l'année civile	6	
Nombre d'associés chefs d'exploitation du GAEC	7	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ²	8	
Montant du crédit d'impôt [ligne 6 (dans la limite de 40 heures x ligne 7)] x ligne 8	9	
Quote-part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	10	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)	11	

¹ Préciser l'année civile concernée.² Le taux horaire à prendre en compte est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt.



2079FCE – Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants

SARL FOOTGOLF TRIBAUT

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dégagé		12

III – UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur les déclarations n° 2069-RCI-SD et n° 2042 C.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et sur le relevé de solde n° 2572.

RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE)³

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Total		13

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

³ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt.

DR EXPERTISE **GESTION PATRIMOINE**

Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

8 rue des gais hordons

51480 ROMERY

Comptes annuels au : 30 septembre 2019

APE : 9311Z

SIRET : 83778707600012

DR EXPERTISE GESTION PATRIMOINE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

SAS AU CAPITAL DE 15 000 €
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION PICARDIE-ARDENNES

13, rue de Bousson - 02000 LAÏON
E-mail : damien.daevidiak@fcoml.com - Site : www.fcoml.com
Tél : 03.23.79.13.13 - Fax : 03.23.23.54.92

R.C.S SAINT-QUENTIN B 529 441 032 - SIRET 529 441 032 00032 - A.P.E. 6920Z

SOMMAIRE

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Attestation/Rapport	3
Bilan - Actif	4
Bilan BIC - Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
Bilan Actif Détaillé	8
Bilan Passif Détaillé	9
Compte résultat détaillé	10
Soldes Intermédiaires de Gest.	12
S.I.G. détaillés	13
Liste des immobilisations	15

ATTESTATION/RAPPORT

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Pour l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité à l'exception de :

- la validation de l'exhaustivité des flux ventes/clients compte tenu de l'absence de suivi détaillé par la direction
- la validation de l'exhaustivité des flux achats/fournisseurs compte tenu de l'absence de transmissions de plusieurs factures d'achats
- la validation des flux de trésorerie compte tenu de l'absence de transmission de plusieurs justificatifs d'encaissements et de décaissements

Sur la base de nos travaux, et compte tenu de l'incidence significative du (des) point (s) mentionné(s) au paragraphe ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure d'attester la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	197 323,26 €
Chiffre d'affaires	20 133,97 €
Résultat net comptable	-21 237,99 €

Fait à LAON,
Le 15/01/2020.

DAMIEN DAEVIDIAK,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	Valeurs au 30/09/19			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	300,00	85,00	215,00	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 100,00	95,94	1 004,06	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	10 070,00	2 927,44	7 142,56	
Autres immobilisations corporelles	63 675,96	5 324,48	58 351,48	
Immobilisations corporelles en cours	43 060,00		43 060,00	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	118 205,96	8 432,86	109 773,10	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	10 487,48		10 487,48	
Autres créances (3)	70 781,50		70 781,50	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 281,18		6 281,18	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	87 550,16		87 550,16	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	205 756,12	8 432,86	197 323,26	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN BIC - PASSIF

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PASSIF	Valeurs au 30/09/19	% du passif	Valeurs au	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	0,51		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-6 664,59	-3,38		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-21 237,99	-10,76		
SITUATION NETTE	-26 902,58	-13,63		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-26 902,58	-13,63		
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	141 598,98	71,76		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	30 000,00	15,20		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	46 960,31	23,80		
Dettes fiscales et sociales	5 666,55	2,87		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	224 225,84	113,63		
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	197 323,26	100		

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

16 936,00

207 289,84

1 130,95

19 342,00

45 303,99

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	20 134		20 134	
Production vendue (biens et services)				
Montant net du chiffre d'affaires	20 134		20 134	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	5		5	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	20 139		20 139	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	9 694		9 694	
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	21 992		21 992	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	2 460		2 460	
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 644		6 644	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	40 790		40 790	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-20 651		-20 651	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	587		587	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	587		587	
RÉSULTAT FINANCIER	-587		-587	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-21 238		-21 238	
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	20 139		20 139	
TOTAL DES CHARGES	41 377		41 377	
Bénéfice ou Perte	-21 238		-21 238	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/19	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	215,00		215,00	
20110000 FRAIS CONSTITUTION	300,00		300,00	
28011000 AMORT FRAIS CONSTITUTION	-85,00		-85,00	
Concessions, brevets et droits similaires	1 004,06		1 004,06	
20500000 CONCES & DROIT SIMIL BREV LIC	1 100,00		1 100,00	
28050000 AMORT CONC&DROITS SIMIL BREV	-95,94		-95,94	
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	7 142,56		7 142,56	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	10 070,00		10 070,00	
28154000 AMORT MAT INDUSTRIEL	-2 927,44		-2 927,44	
Autres immobilisations corporelles	58 351,48		58 351,48	
21810000 INSTALLATIONS GENERALES	63 675,96		63 675,96	
28181000 AMOR INST.GLE.AGT.AM	-5 324,48		-5 324,48	
Immobilisations corporelles en cours	43 060,00		43 060,00	
23100000 IMMOS CORPORELLES EN COURS	43 060,00		43 060,00	
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	109 773,10		109 773,10	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	10 487,48		10 487,48	
Autres (3)	70 781,50		70 781,50	
40960000 FRS EMBALL ET MAT A RENDRE	150,00		150,00	
44562000 TVA IMMOBILISATIONS	9 030,37		9 030,37	
44562010 TVA DED IMMOBILISATIONS TN	2 123,40		2 123,40	
44566000 TVA DEDUCTIBLE ABS	4 249,54		4 249,54	
44567000 CREDIT TVA A REPORTER	10 227,00		10 227,00	
46711000 CHQ DOYEZ	2 400,00		2 400,00	
47100000	8 045,96		8 045,96	
47110000 CHEQUES EN ATTENTE	34 555,23		34 555,23	
Disponibilités	6 281,18		6 281,18	
51200000 BANQUE	6 261,18		6 261,18	
53000000 CAISSE	20,00		20,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	87 550,16		87 550,16	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	197 323,26		197 323,26	

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PASSIF	Valeurs au 30/09/19	Valeurs au	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00		1 000,00	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERS	1 000,00		1 000,00	
Réserves				
Report à nouveau	-6 664,59		-6 664,59	
12900000 PERTE DE L'EXERCICE	-6 664,59		-6 664,59	
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-21 237,99		-21 237,99	
SITUATION NETTE	-26 902,58		-26 902,58	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-26 902,58		-26 902,58	
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	141 598,98		141 598,98	
16400000 EMP AUPRES DES ETS DE CREDIT	22 828,08		22 828,08	
16400001 EMPRUNT BP 5930038	89 590,55		89 590,55	
51220000 BANQUE BPLC	1 130,95		1 130,95	
58010000 REMISE CB	12 853,60		12 853,60	
58020000 VERSEMENT ESPECES	510,00		510,00	
58030000 REMISE DE CHEQUES	10 631,60		10 631,60	
58040000 VIREMENTS	4 054,20		4 054,20	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	30 000,00		30 000,00	
45510000 C/C TRIBAUT SEBASTIEN	30 000,00		30 000,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 960,31		46 960,31	
Dettes fiscales et sociales	5 666,55		5 666,55	
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	1 640,00		1 640,00	
44571000 TVA VENTES 20%	4 026,55		4 026,55	
TOTAL DETTES	224 225,84		224 225,84	
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	197 323,26		197 323,26	
(1) Dont à plus d'un an	16 936,00	19 342,00		
(1) Dont à moins d'un an	207 289,84	45 303,99		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	1 130,95			

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Du Au	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	20 133,97		20 133,97	
70710000 MARCHANDISES 20%	20 133,97		20 133,97	
Montant net du chiffre d'affaires	20 133,97		20 133,97	
Autres produits	5,00		5,00	
75800000 PRO DIVERS GESTION COURANTE	5,00		5,00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	20 138,97		20 138,97	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	9 693,57		9 693,57	
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	295,00		295,00	
60710000 ACHATS NOURRITURE	5 484,92		5 484,92	
60720000 ACHATS BOISSONS	3 913,65		3 913,65	
Autres achats et charges externes	21 992,21		21 992,21	
60611000 GASOIL 80%	609,71		609,71	
60611100 ADBLUE	8,69		8,69	
60630000 FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	10 502,64		10 502,64	
60640000 FOUR ADMINIS BUREAUX	164,59		164,59	
60680000 Autres consom. - fourni. div.	1 956,63		1 956,63	
61200000 REDEVANCES DE CREDIT BAIL	962,64		962,64	
61350000 Locations mobilières	513,70		513,70	
61550000 ENTRET REPAR. /BIENS MOBILIERS	299,61		299,61	
61610000 MULTIRISQUES	1 551,84		1 551,84	
61660000 ASS SUR EMPRUNT	-2,50		-2,50	
62310000 PUBLICITE ANNONCES	1 371,00		1 371,00	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	765,60		765,60	
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	83,10		83,10	
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	1 276,08		1 276,08	
62710000 SERVICES TPE	372,57		372,57	
62780000 AUT FRAIS & COMMISS SUR PREST	1 401,31		1 401,31	
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS..	155,00		155,00	
Salaires et traitements	2 460,00		2 460,00	
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 460,00		2 460,00	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 644,15		6 644,15	
68111000 DOT AMORT S/IMMO INCORPORELLES	155,94		155,94	
68112000 DOT AMORT S/IMMO CORPORELLES	6 488,21		6 488,21	
Autres charges	0,06		0,06	
65800000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	0,06		0,06	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	40 789,99		40 789,99	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-20 651,02		-20 651,02	
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Intérêts et charges assimilées	586,97		586,97	
66110000 INT DES EMPRUNTS & DETTES	586,97		586,97	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	586,97		586,97	
RÉSULTAT FINANCIER	-586,97		-586,97	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-21 237,99		-21 237,99	
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
TOTAL DES PRODUITS	20 138,97		20 138,97	
TOTAL DES CHARGES	41 376,96		41 376,96	
Bénéfice ou Perte	-21 237,99		-21 237,99	

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	en %	Du Au	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	20 134	100		100	20 134	
Ventes de marchandises	20 134	100			20 134	
- Coût d'achat des march. vendues	9 694	48			9 694	
MARGE COMMERCIALE	10 440	52			10 440	
Production vendue (biens et services)						
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	20 134	100			20 134	
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION						
MARGE BRUTE TOTALE	10 440	52			10 440	
- Autres achats	13 242	66			13 242	
- Charges externes	8 750	43			8 750	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-11 552	-57			-11 552	
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires et traitements	2 460	12			2 460	
- Charges sociales						
Total	-2 460	-12			-2 460	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-14 012	-70			-14 012	
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation	5				5	
- Dotations amort. et dépréciations	6 644	33			6 644	
- Autres charges d'exploitation						
Total	-6 639	-33			-6 639	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-20 651	-103			-20 651	
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	587	3			587	
Total	-587	-3			-587	
RÉSULTAT COURANT	-21 238	-105			-21 238	
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	-21 238	-105			-21 238	

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

S.I.G. DÉTAILLÉS

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	en %	Du Au	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	20 133,97	100		100	20 133,97	
Ventes de marchandises	20 133,97	100,00			20 133,97	
70710000 MARCHANDISES 20%	20 133,97	100,00			20 133,97	
- Coût d'achat des marchandises vendues	9 693,57	48,15			9 693,57	
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	295,00	1,47			295,00	
60710000 ACHATS NOURRITURE	5 484,92	27,24			5 484,92	
60720000 ACHATS BOISSONS	3 913,65	19,44			3 913,65	
MARGE COMMERCIALE	10 440,40	51,85			10 440,40	
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	20 133,97	100,00			20 133,97	
MARGE DE PRODUCTION						
MARGE BRUTE TOTALE	10 440,40	51,85			10 440,40	
- Autres achats	13 242,26	65,77			13 242,26	
60611000 GASOIL 80%	609,71	3,03			609,71	
60611100 ADBLUE	8,69	0,04			8,69	
60630000 FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	10 502,64	52,16			10 502,64	
60640000 FOUR ADMINIS BUREAUX	164,59	0,82			164,59	
60680000 Autres consom. - fourni. div.	1 956,63	9,72			1 956,63	
- Charges externes	8 749,95	43,46			8 749,95	
61200000 REDEVANCES DE CREDIT BAIL	962,64	4,78			962,64	
61350000 Locations mobilières	513,70	2,55			513,70	
61550000 ENTRET REPAR. /BIENS MOBILIER	299,61	1,49			299,61	
61610000 MULTIRISQUES	1 551,84	7,71			1 551,84	
61660000 ASS SUR EMPRUNT	-2,50	-0,01			-2,50	
62310000 PUBLICITE ANNONCES	1 371,00	6,81			1 371,00	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	765,60	3,80			765,60	
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	83,10	0,41			83,10	
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMIL	1 276,08	6,34			1 276,08	
62710000 SERVICES TPE	372,57	1,85			372,57	
62780000 AUT FRAIS & COMMISS SUR PRES	1 401,31	6,96			1 401,31	
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATION	155,00	0,77			155,00	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-11 551,81	-57,37			-11 551,81	
- Salaires et traitements	2 460,00	12,22			2 460,00	
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 460,00	12,22			2 460,00	
Total	-2 460,00	-12,22			-2 460,00	
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-14 011,81	-69,59			-14 011,81	
+ Autres produits d'exploitation	5,00	0,02			5,00	
75800000 PRO DIVERS GESTION COURANTE	5,00	0,02			5,00	
- Dotations amortissements et dépréciations	6 644,15	33,00			6 644,15	
68111000 DOT AMORT S/IMMO INCORPOREL	155,94	0,77			155,94	
68112000 DOT AMORT S/IMMO CORPORELLE	6 488,21	32,23			6 488,21	
- Autres charges d'exploitation	0,06				0,06	
65800000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	0,06				0,06	
Total	-6 639,21	-32,98			-6 639,21	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-20 651,02	-102,57			-20 651,02	

S.I.G. DÉTAILLÉS

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	en %	Du Au	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Charges financières	586,97	2,92			586,97	
66110000 INT DES EMPRUNTS & DETTES	586,97	2,92			586,97	
Total	-586,97	-2,92			-586,97	
RÉSULTAT COURANT	-21 237,99	-105,48			-21 237,99	
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	-21 237,99	-105,48			-21 237,99	

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

LISTE DES IMMOBILISATIONS

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Calcul des amortissements à date du 30/09/2019

Transfert des amortissements à date du 30/09/2019

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	AMORTISSEMENTS					Valeur nette fin d'exercice	
					Taux	Mod	Antérieurs	De l'exercice	Cumulés		
20110000 FRAIS CONSTITUTION											
1	FRAIS DE CONSTITUTION	01/05/18	300,00	5,00	20,00	Lin	E	25,00 E	60,00 E	85,00	215,00
	Cumul du compte	20110000	300,00				E	25,00 E	60,00 E	85,00	215,00
	(hors cessions)		300,00				E	25,00 E	60,00 E	85,00	215,00
20500000 CONCES & DROIT SIMIL BREV LIC											
1	CREATION SITE INTERNE	24/04/19	1 100,00	5,00	20,00	Lin	E	E	95,94 E	95,94	1 004,06
	Cumul du compte	20500000	1 100,00				E	E	95,94 E	95,94	1 004,06
	(hors cessions)		1 100,00				E	E	95,94 E	95,94	1 004,06
21540000 MATERIEL											
1	TONDEUSE TORO 3280D	21/03/18	8 000,00	5,00	20,00	Lin	E	844,44 E	1 600,00 E	2 444,44	5 555,56
2	KIT AFFG 9 TROUS	31/07/18	2 070,00	5,00	20,00	Lin	E	69,00 E	414,00 E	483,00	1 587,00
	Cumul du compte	21540000	10 070,00				E	913,44 E	2 014,00 E	2 927,44	7 142,56
	(hors cessions)		10 070,00				E	913,44 E	2 014,00 E	2 927,44	7 142,56
21810000 INSTALLATIONS GENERALES											
1	AMENAGEMENT DU TERR	31/05/18	25 508,13	10,00	10,00	Lin	E	850,27 E	2 550,81 E	3 401,08	22 107,05
4	10 PANNEAUX PLANS FO	19/09/19	3 489,00	10,00	10,00	Lin	E	E	11,63 E	11,63	3 477,37
5	POSE SOL PVC	08/02/19	3 600,00	10,00	10,00	Lin	E	E	233,00 E	233,00	3 367,00
6	POSE SOL PVC	19/03/19	5 400,00	10,00	10,00	Lin	E	E	288,00 E	288,00	5 112,00
7	TERRASSE EN BOIS 118	19/03/19	14 489,66	10,00	10,00	Lin	E	E	772,78 E	772,78	13 716,88
8	POSE ENDUIT	21/03/19	3 968,24	10,00	10,00	Lin	E	E	209,43 E	209,43	3 758,81
9	INSTALLATION CAMERA	21/03/19	1 380,93	5,00	20,00	Lin	E	E	145,76 E	145,76	1 235,17
10	DOUCHES	19/04/19	5 840,00	10,00	10,00	Lin	E	E	262,80 E	262,80	5 577,20
	Cumul du compte	21810000	63 675,96				E	850,27 E	4 474,21 E	5 324,48	58 351,48
	(hors cessions)		63 675,96				E	850,27 E	4 474,21 E	5 324,48	58 351,48
23100000 IMMOBILISATIONS EN COURS											
1	ARTOPIA AMENAGEMENT	23/08/18	11 719,00		0,00	Na	E	E	E		11 719,00
2	AMENAGEMENT DU PARC				0,00	Na	E	E	E		
3	ZONE PRAIRIE NATURELL	31/10/18	500,00		0,00	Na	E	E	E		500,00
4	DESSOUCHAGE TALUS S/	28/02/19	1 780,00		0,00	Na	E	E	E		1 780,00
5	TVX COMPLEMENTAIRES	28/02/19	2 031,00		0,00	Na	E	E	E		2 031,00
6	AMENAGT BUNKERS BOU	28/02/19	5 706,00		0,00	Na	E	E	E		5 706,00
7	REENGAZONNEMENT MA	29/03/19	760,00		0,00	Na	E	E	E		760,00
8	FOURNITURE DE BANCS	25/04/19	1 062,60		0,00	Na	E	E	E		1 062,60
9	TERRAIN DE PETANQUE	25/04/19	3 375,40		0,00	Na	E	E	E		3 375,40

LISTE DES IMMOBILISATIONS

0001070 - Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	AMORTISSEMENTS					Valeur nette fin d'exercice
					Taux	Mod	Antérieurs	De l'exercice	Cumulés	
23100000 IMMOBILISATIONS EN COURS										
10	ENGAZONNEMENT ZONE	T26/04/19	880,00	0,00	Na	E	E	E	880,00	
11	PETITES FINITIONS GAZ	30/04/19	760,00	0,00	Na	E	E	E	760,00	
12	TVX PREP MARAIS	21/05/19	550,00	0,00	Na	E	E	E	550,00	
13	ENGAZONNEMENT MARAI	31/05/19	1 340,00	0,00	Na	E	E	E	1 340,00	
14	CREATION ZONES DEPAR	31/07/19	12 596,00	0,00	Na	E	E	E	12 596,00	
Cumul du compte		23100000	43 060,00			E	E	E	43 060,00	
(hors cessions)			43 060,00			E	E	E	43 060,00	
CUMUL TOUS COMPTES			Valeur d'acquisition	Amortissements					Valeur nette fin d'exercice	
					antérieurs		de l'exercice	cumulés		
			118 205,96	E	1 788,71	E	6 644,15	E	8 432,86	
				D		D		D		
(hors cessions)			118 205,96	E	1 788,71	E	6 644,15	E	8 432,86	
				D		D		D		

 N° 11084* 21 Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2020 Timbre à date du service	
Exercice ouvert le		01/10/18		et clos le	
		30/09/19		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
Sarl FOOTGOLF TRIBAUT 8 rue des gais hordons 51480 ROMERY					
SIRET 8 3 7 7 8 7 0 7 6 0 0 0 1 2			Mél : lgaudet@sportetlegend.com		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées			Gestion d'installations sportives		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
					21 238
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
DR EXPERTISE GESTION PATRIMOINE 13 RUE DE BOUSSON 02000 LAON					
Tél : 0323791313			Tél :		
OGA/OMGA			Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
			Date : 15/01/20 Lieu : ROMERY		
			Qualité et nom du signataire : GERANT LUDOVIC GAUDET		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. I, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
J	DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

Désignation de l'entreprise Sarl FOOTGOLF TRIBAUT					Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 8 rue des gais hordons			51480		ROMERY			
SIRET			8 3 7 7 8 7 0 7 6 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *			12		Durée de l'exercice précédent *			
					Exercice N clos le 30/09/2019			
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
						Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	1 400	016	181	1 219	
	Immobilisations corporelles *		028	116 806	030	8 252	108 554	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	118 206	048	8 433	109 773	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	10 487	070		10 487	
		Autres* (3)	072	70 782	074		70 782	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	6 281	086		6 281	
	Charges constatées d'avance*		092		094			
	Total II		096	87 550	098		87 550	
	Total général (I + II)		110	205 756	112	8 433	197 323	
PASSIF					Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000		
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132				
	Report à nouveau			134		-6 665		
	Résultat de l'exercice			136		-21 238		
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		-26 903		
	Provisions pour risques et charges Total II			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		141 599		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		46 960		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 30 000)			172		35 667		
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		224 226			
Total général (I + II + III)			180		197 323			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	16 936
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	70 609
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sarl FOOTGOLF TRIBAUTNéant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
30/09/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	20 134	
	Production vendue	{	biens		215		214		
			services *		217		218		
			dont export et livraisons intracommunautaires						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits							230	5
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	20 139
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	9 694
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : 963 - immobilier :.....)						242	21 992
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)						244	
	Rémunérations du personnel*							250	2 460
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements*							254	6 644
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262		
			cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			155		
			Total des charges d'exploitation (II)						264
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-20 651	
Produits financiers (III) 280									
Charges financières (V)							294	587	
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI) {									
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							347		
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	-21 238	
B- RÉSULTAT FISCAL							312		
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2							314	21 238	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990				
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344				
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit						346	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite						641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1 352	21 238	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356	
	Déficits antérieurs reportables : * 6.665..... dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1 370	21 238	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

 Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

 Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	300	412	1 100	414		416	1 400	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	10 070	442		444		446	10 070	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	25 508	452	38 168	454		456	63 676	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	11 719	472	31 341	474		476	43 060	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	47 597	492	70 609	494		496	118 206	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	25	502	156	504		506	181
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	913	532	2 014	534		536	2 927
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	850	542	4 474	544		546	5 324
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	1 789	572	6 644	574		576	8 433

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5
		6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	6 665
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	6 665
Déficits de l'exercice	860	21 238
Total des déficits restant à reporter	870	27 903

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	4 027
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	4 250
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

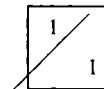
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : Sarl FOOTGOLF TRIBAUT		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2018		et clos le : 30/09/2019	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2019

SIREN

8 3 7 7 8 7 0 7 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

ADRESSE (voie)

8 rue des gais hordons

CODE POSTAL

51480

VILLE

ROMERY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2020



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

SIREN 837787076

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sarl FOOTGOLF TRIBAUT

ADRESSE (voie) 8 rue des gais hordons

CODE POSTAL 51480

VILLE ROMERY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise Sarl FOOTGOLF TRIBAUT
Numéro siret 83778707600012

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne 330)</u>	
TOTAL		

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne 350)</u>	
TOTAL		

Désignation de l'entreprise Sarl FOOTGOLF TRIBAUT
Numéro de siret 83778707600012

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

FOOTGOLF TRIBAUT

Etats de synthèse au 30/09/2020

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises	96 360	100,00	20 134	100,00	76 226	378,60
Coût d'achats marchandises vendues	17 056	17,70	9 694	48,15	7 362	75,95
MARGE COMMERCIALE	79 304	82,30	10 440	51,85	68 864	659,59
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION						
PROD TOT + VENTES MARCHANDISES	96 360	100,00	20 134	100,00	76 226	378,60
MARGE BRUTE GLOBALE	79 304	82,30	10 440	51,85	68 864	659,59
Autres achats et charges externes	40 615	42,15	21 992	109,23	18 623	84,68
Transfert de charges						
VALEUR AJOUTEE	38 690	40,15	-11 552	-57,37	50 241	-434,92
Subventions d'exploitation	3 000	3,11			3 000	
Impôts, taxes et verst assimilés						
Charges de personnel	25 263	26,22	2 460	12,22	22 803	926,95
Cotisations de l'exploitant						
Transfert de charges						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	16 426	17,05	-14 012	-69,59	30 438	-217,23
Reprises s/ amortissements et provision						
Autre transfert de charges						
Autres produits	811	0,84	5	0,02	806	NS
Dot. amortissements et provisions	14 657	15,21	6 644	33,00	8 013	120,60
Autres charges	529	0,55			529	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 052	2,13	-20 651	-102,57	22 703	-109,94
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières	2 438	2,53	587	2,92	1 851	315,31
Transfert de charges						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-386	-0,40	-21 238	-105,48	20 852	-98,18
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	9 890	10,26			9 890	
Résultat exceptionnel	-9 890	-10,26			-9 890	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-10 275	-10,66	-21 238	-105,48	10 963	-51,62

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

FOOTGOLF TRIBAUT

Etats de synthèse au 30/09/2020

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 707100 Recettes diverses			20 134	100,00	-20 134	-100,00
- 707110 Recettes à 10 %	6 273	6,51			6 273	
- 707120 Recettes à 20%	90 087	93,49			90 087	
Ventes de marchandises	96 360	100,00	20 134	100,00	76 226	378,60
- 607100 Achats marchandise (ou groupe),	17 056	17,70	9 694	48,15	7 362	75,95
Coût d'achats marchandises vendues	17 056	17,70	9 694	48,15	7 362	75,95
MARGE COMMERCIALE	79 304	82,30	10 440	51,85	68 864	659,59
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
MARGE DE PRODUCTION						
PROD.TOT + VENTES MARCHANDISES	96 360	100,00	20 134	100,00	76 226	378,60
MARGE BRUTE GLOBALE	79 304	82,30	10 440	51,85	68 864	659,59
- 606300 Achats de petit équipement	8 269	8,58	12 459	61,88	-4 190	-33,63
- 606310 Carburant	1 351	1,40	618	3,07	732	118,41
- 606312 Gaz	256	0,27			256	
- 606320 Produits d'entretien	226	0,24			226	
- 606380 Fourniture de bureau	128	0,13	165	0,82	-37	-22,21
- 612201 bail actea golfette ezgo rxv	1 404	1,46	963	4,78	442	45,89
- 612202 bail actea tondeuse grillo	1 364	1,42			1 364	
- 613500 Locations mobilières	92	0,10			92	
- 613501 Location AUTOBERNARD CITROË	3 794	3,94	514	2,55	3 280	638,56
- 615200 Entretien immobilier	1 430	1,48	300	1,49	1 130	377,29
- 615515 Entretien véhicules de tourisme	48	0,05			48	
- 615600 Maintenance	2 209	2,29			2 209	
- 616100 Assurances multirisques	3 210	3,33	1 549	7,70	1 661	107,20
- 622600 Honoraires	2 960	3,07			2 960	
- 622611 Autres honoraires	3 333	3,46			3 333	
- 623100 Annonces et insertions	428	0,44	1 371	6,81	-943	-68,80
- 623400 Cadeaux à la clientèle	70	0,07			70	
- 623600 Catalogues et imprimés	306	0,32			306	
- 623800 Divers (pourboires, dons courants)			1 276	6,34	-1 276	-100,00
- 624100 Transports sur achats	10	0,01			10	
- 625100 Voyages et déplacements	3 920	4,07	766	3,80	3 155	412,04
- 626100 Frais de télécommunication	265	0,27	83	0,41	182	218,87
- 627800 Prestations de services bancaires	1 695	1,76	1 774	8,81	-79	-4,46
- 628100 Cotisations	3 847	3,99	155	0,77	3 692	NS
Autres achats et charges externes	40 615	42,15	21 992	109,23	18 623	84,68
VALEUR AJOUTEE	38 690	40,15	-11 552	-57,37	50 241	-434,92
- 741100 Subvention fonds de solidarite	3 000	3,11			3 000	
Subventions d'exploitation	3 000	3,11			3 000	
- 641100 Salaires appointements	1 561	1,62			1 561	
- 641130 Rémunérations des dirigeants	23 608	24,50			23 608	
- 641200 Congés payés	82	0,09			82	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

FOOTGOLF TRIBAUT

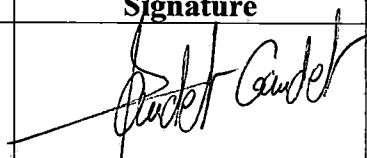
Etats de synthèse au 30/09/2020

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 641300 Primes et gratifications	1		2 460	12,22	-2 459	-99,96
- 645100 Cotisations à l'URSSAF	10	0,01			10	
Charges de personnel	25 263	26,22	2 460	12,22	22 803	926,95
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	16 426	17,05	-14 012	-69,59	30 438	-217,23
- 758000 Produits divers gestion courante	811	0,84	5	0,02	806	NS
Autres produits	811	0,84	5	0,02	806	NS
- 681110 Dot. amort. s/immobil. incorporel.	280	0,29	156	0,77	124	79,56
- 681120 Dot. amort. s/immobil. corporel.	14 377	14,92	6 488	32,23	7 889	121,58
Dot. amortissements et provisions	14 657	15,21	6 644	33,00	8 013	120,60
- 651400 Amendes et pénalités	381	0,40			381	
- 658000 Charges diverses gestion courant	148	0,15			148	NS
Autres charges	529	0,55			529	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 052	2,13	-20 651	-102,57	22 703	-109,94
- 661100 Intérêts des emprunts et dettes	1 656	1,72	587	2,92	1 069	182,05
- 661600 Intérêts bancaires	782	0,81			782	
Charges financières	2 438	2,53	587	2,92	1 851	315,31
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-386	-0,40	-21 238	-105,48	20 852	-98,18
- 672000 Charges sur exercices antérieurs	9 890	10,26			9 890	
Charges exceptionnelles	9 890	10,26			9 890	
Résultat exceptionnel	-9 890	-10,26			-9 890	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-10 275	-10,66	-21 238	-105,48	10 963	-51,62

FOOTGOLF TRIBAUT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue des Gais Hordons
51480 ROMERY
837 787 076 RCS REIMS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE du 28 MARS 2022

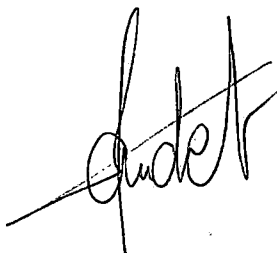
FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Usufruit	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	SARL SPORT ET LEGEND 1 Place de la République, 51420 CERNAY LES REIMS	100		100	
2	M. TRIBAUT Sébastien 8 rue des Gais Hordons, 51480 ROMERY	100		100	
	Totaux	200		200	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés pouvoirs, arrêtée
à..... associés présents ou représentés possédant ensemble droits sociaux

Le président



FOOTGOLF TRIBAUT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue des Gais Hordons
51480 ROMERY
837 787 076 RCS REIMS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le 28 mars,

A 19 h 00,

Les associés de la société FOOTGOLF TRIBAUT, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 200 parts de 5 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 8 rue des Gais Hordons 51480 ROMERY, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

Société SPORT ET LEGEND, représentée par son gérant, Ludovic GAUDET, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Sébastien TRIBAUT, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par [Identité du gérant associé présidant l'assemblée], gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rémunération de la gérance,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2021,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à -17 042,18 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-17 042,18 euros
Report à nouveau antérieur :	-38 177,98 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -55 220,16 euros	-17 042,18 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, les associés devront, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société, dans les quatre mois à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve la convention mentionnée dans ce rapport.

Les associés intéressés n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant Ludovic GAUDET, qui s'est élevée à un montant de 40 000 euros.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération du gérant.

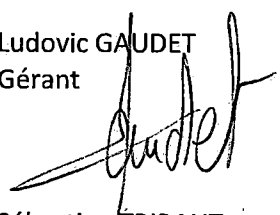
Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 15 920 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants.

Ludovic GAUDET
Gérant


Sébastien TRIBAUT
Gérant